WILLIE WOULDN'T SHOW HIS TONGUE.

But the wise doctor got there just the same.

—Fliegende Blatter.

"Why are you crying, my little man?"
"That saucy—boo-hoo—little—boo-hoo—girl just caught me and—boo-hoo—kissed me!"

—New York Journal.

PURGATIFS et DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette ci-jointe en 4 couleurs.
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.
GRAINS de Santé du docteur FRANCK
GRAINS de Santé du docteur FRANCK

FAITS DIVERS.

Température du 22 juillet 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	82	28
Midi.....	90	32
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	82	28

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES.—Lee Hatton à Ellen Breland, Frederick Nunn à Dora D. Johnson, James Bradley à Louisa Cornish, Douglas Washington à Mary Ogden, Peter McHalle à Marie Leblond Kinschenhenter, Rudolph T. Born à Amélie Klinger, John Tourtarel à Honora Garvey, Joseph Frank à Fannie Thornton, James Léon à Martha Mosely.

NAISSANCES.—Mmes H. Fritz, une fille; W. Von Behren, un garçon; G. H. Tinker, un garçon; N. A. Morano, une fille; D Griffin, un garçon; P. Giuffria, une fille; F. Gab, un garçon; G. Donoahue, un garçon; G. F. Damiens, un garçon; H. B. Caserta, un garçon; J. Belami, un garçon; L. Schwan, un garçon.

DÉCÈS—Mary Michel, 18 mois, 811 Orléans; Catherine A. Turnbull, 74 ans, 1322 Constance; L. Spiller, 62 ans, 1132 Marengo; J. E. Ford, 62 ans, 728 River; A R. Sherwood, 55 ans, 1231 N. Dorgenois; Dr J. T. Delaney, 35 ans, St-Mary Orphans Boy Asylum; Mme J. Vaelker, 49 ans, 5004 Prytania; Mme P. Maurer, 77 ans, 1734 Clio; T. Gassenbeyer, 15 mois 4005, Tchoupitoulas; M. J. Barnes, 32 ans, 973 Dauphine; T. Stroder, 34 ans, hôpital de charité; D. Davis, 50 ans, 1824 Gravier; B. Vidou, 11 ans, Fleed et Morales; E. Gaetan, 53 ans, 1907 rue Royale; Edna Ruth Short, 15 mois, 2812 St Claude; J. P. Thompson 74 ans, paroisse Jefferson Lne; J. E. Edward, 1 mois, 1528 Nord Derbigny; Myrthe Marcelin, 83 ans, St-Claude près Esplanade; W. F. Graves, 24 ans, Hôpital de Charité; Nellie Davison, 20 ans, 1732 Polymnie.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Demandes d'émancipation :

Marshall J. Smith, Emile Waldmeier, Agnès Luella Grivot, Mary Fallon.

Mme Corinne M. Heut vs Ferdinand Kaue, son époux—séparation de biens.

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Olivia Robert ou, Phil. W. Dielmann et Henriette Manuel.

F. Hollander et Cie vs Charles Schsander—action en recouvrement de $200 75 sur un compte courant.

The Abbott Gamble Contracting Co. vs Morgan's Louisiana and Texas R. R. Co.—réclamation de $3948 12 sur un contrat.

W. C. Faust et James McRa ken, receveurs, vs Félix Ohler—procès exécutif de $1400.

Les mêmes vs Max Maxmillian—procès exécutif de $600.

Les mêmes vs Simon J. Cra'g—procès exécutif de $600.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Jos Conrad, bris de paix, $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Mary Eugène—bris de paix, $2 50 d'amende ou 15 jours d'incarcération.

Jean Artigue, Chas Derbes, Ralph Dancerean, Louis Morel, Grat Bourg, Bernard Houroade—vente de lait falsifié, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

J. M. Lacassagne—même offense; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Vve Gérard, Albertine Recknagle, Hy Thompson—même offense; $5 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement.

Maurice Picheloup—même offense; $7 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Robt Crouzeilles—même offense; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution :

Florence Vernon, Aaron Taylor, insultes et bris de paix; J. P Poisseguer, violation de l'ordonnance 6505; John Snyder, actes de violence.

Adolph Best, violation de la loi du dimanche, envoyé devant la Cour Criminel sous $250 de caution.

Blessé par un voleur.

A six heures, hier soir, Tony Italia, âgé de 25 ans, est arrivé à la Nouvelle Orléans pour se faire soigner à l'hôpital.

Il souffre d'une blessure à la tête, reçue à neuf heures du matin, en sa demeure, dans la paroisse St Charles.

Italia déclare qu'il a aperçu un individu dans sa cour, qui essayait de voler ses volailles.

Il s'est précipité sur le voleur, qui s'est retourné et lui a envoyé une balle de revolver dans la tête.

Fils dénaturé.

Hier, après midi, entre cinq et six heures, une querelle est survenue rue St-Louis 2419, entre T. H. Galway et son fils John, âgé de 18 ans. Ce dernier, armé d'un couteau a blessé son père à la cuisse droite. Il a essayé de s'enfuir, mais a été arrêté par l'agent de police K. Morgan.

Coups de foudre.

Pendant l'orage, hier après midi à deux heures et demie, la foudre est tombée sur le toit d'une maison, rue Léonidas 1116, à Carrollton, occupée par Germain Chaix. Les dommages ont été d'environ $20.

—A la même heure, les maisons suivantes ont été également frappées par la foudre :

Rue Moss 1668, occupée par Jacob Weilbrennan, dommages $200.

Coin Toulouse et Hennessy, occupée par Thomas Key; dommages $25. Un chien magnifique a été tué sur le coup.

Les lampes électriques, à l'angle des rues St-Patrick et Bienville et St-Pierre et Solomon ont été démolies.

Pas de quorum.

La réunion des membres du Bureau de santé, qui devait avoir lieu, hier soir, a été remise à jeudi prochain faute d'un quorum. Le président a attendu jusqu'à neuf heures, mais les membres n'étant pas en nombre suffisant, il a levé la séance.

L'incendie de la station des chars de la Compagnie Orléans.

Nos dernières formes étaient déjà sous presse, quand nous est venue par téléphone, hier matin, après trois heures, la nouvelle qu'un feu venait d'éclater à la gare du chemin de fer Orléans, à l'angle des rues White et Laharpe.

L'incendie dont on ignore la cause a été découvert par un employé de la compagnie, le nommé Joseph Broadmeyer, un électricien, dans le département des mécaniciens.

L'immense bâtisse en bois où se trouvaient les chars, a été entièrement réduite en cendres ainsi que sept chars.

D'après les derniers renseignements que nous avons pu recueillir, la perte s'élève au-delà de $35,000.

Elle eut été bien plus considérable si les pompes n'étaient arrivées promptement sur les lieux du sinistre, en réponse à l'alarme donnée par le gardien de la station, Joseph Ledieu.

Dans un des appartements de la bâtisse, il y avait une quantité énorme de peintures et de matières inflammables; ce sont celles-ci qui évidemment ont alimenté les flammes et leur ont permis de se répandre avec une rapidité très grande.

Voyant l'inefficacité des efforts des pompiers luttant contre l'élément destructeur, l'ingénieur Lynch du département de l'Incendie a fait donner l'alarme générale. Tandis que de leur côté les pompiers travaillent activement à l'extinction des flammes, les employés de la compagnie travaillaient du leur à sauver tout ce qui leur tombait sous la main. Une douzaine de chars ont été sauvés.

L'eau, sans avoir jamais fait défaut, n'était pas abondante, ce qui a empêché les pompes de fonctionner à leur aise.

L'immeuble détruit était neuf; il occupait complètement le carré d'ilet borné par les rues White, Laharpe Lapeyrouse et le Chemin de Gentilly. Il était assuré $12,000. Les meubles et les installations du bureau étaient estimés à $500.

Chacun des chars brûlés valait $2,500. La Corporation du chemin de fer avait réparti ses assurances entre plusieurs compagnies.

On nous prie d'annoncer que le service des chars ne sera pas interrompu.

Timbres Turcs.

Sait-on que l'usage des timbres-poste était inconnu en Turquie jusqu'en 1861?

Avant cette époque, les lettres étaient pesées par les employés des bureaux de poste; le poids était marqué sur l'enveloppe qui recevait ensuite un cachet. Ce cachet était particulier pour chaque bureau de poste. L'employé tenait un registre où il notait soigneusement le numéro d'ordre de chaque lettre avec le droit perçu.

Il y avait deux sortes de cachets, ceux des bureaux de poste et ceux des agences de bateaux à vapeur qui transportaient les valises postales.

Ces cachets, fort rares, sont très recherchés par les collectionneurs qui les payent cher.

BAIE ST. LOUIS.

Grande régate donnée par le Waveland Club—Grand concert par l'orchestre Grisai.

Tous les néo-orléanais, spécialement ceux qui fréquentent la Baie St. Louis, connaissent le Waveland Club, qui y est établi depuis assez longtemps, et y donne de, temps en temps, des fêtes qui ont le don d'attirer la foule.

Le Waveland Club donne, demain, samedi, une grande régate, à laquelle nous prédisons, à coup sûr, le plus brillant succès. Mais ce n'est pas là le moindre attrait de la fête. Les organisateurs ont eu l'excellente idée de donner, à cette occasion, un grand concert dont la direction a été confiée à l'habile professeur C. Grisai.

Mais ce n'est là que le début d'une série de fêtes et de concerts qui auront lieu, à la Baie St-Louis, chaque samedi, juste au moment où la foule y afflue de la ville.

Ces concerts seront naturellement dirigés par le professeur Grisai, dont la bande a été engagée pour toute la saison.

A partir de demain, chaque samedi, la Nouvelle Orléans ne sera plus à la Nouvelle-Orléans, mais à la Baie. Le club a fait d'immenses frais pour donner de beaucoup d'éclat à ces fêtes. La lumière électrique a été installée partout dans l'édifice du Club, et les assistants pourront jouir, en pleine campagne, sur les bords mêmes du Golfe, de tout le confort de la ville.

Demain, pour le premier concert et les débuts de la bande de musique Grisai, première exécution d'une Grande Marche Triomphale, dédiée au Club.

Voilà, certes, une entreprise à laquelle on ne peut que souhaiter la plus complète réussite.

L'AFFAIRE DES VOLS DE TIMBRES.

Devant le grand juri.

Nous n'entendions plus parler, depuis quelque temps, des vols de timbres qui avaient eu lieu dans les bureaux de la Cour Civile de District. L'affaire avait vivement ému l'opinion publique. Elle n'est pas abandonnée, paraît-il. Le grand juri poursuit toujours son enquête. Il a entendu, hier, entr'autres témoins l'avocat général Cunningham, qui désire vivement que l'enquête soit vivement poursuivie. A-t-on fait de nouvelle découverte? est-on sur les traces de coupables ou de suspects que l'on ne soupçonnait pas jusqu'ici? nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que le grand jury continue ses recherches.

Le grand juri a entendu, hier, d'autres témoins encore.

M. Ed. Holyland qui dit avoir été diffamé par le propriétaire du City Item. Il s'est d'abord adressé au juge Finnegan, pour lancer un affidavit contre son accusateur; mais n'ayant pas réussi de ce côté, il s'est adressé au grand juri et lui a demandé de commencer une poursuite contre le propriétaire de ce journal.

Le grand juri a aussi commencé une enquête sur le vol dont a été victime le Dr. Sauvage.

Affaire remise.

John Scott, accusé du meurtre de sa femme, devait être jugé, hier matin, dans la cour du juge Moise, mais son procès a été remis, par suite de l'absence de son avocat, Chandler Luzenberg.

Scott a déjà été condamné, mais la cour suprême lui a accordé une nouvelle audition de cause.

ASSOCIATION PROTECTRICE DES TRAVAILLEURS.

Meeting d'organisation permanente.

Nous avons déjà annoncé la formation d'une société dite: "Laboring Men's Protective Association"—Association Protectrice des Travailleurs.

Jusqu'ici, cette organisation n'est que provisoire. Il s'agit de la rendre permanente et de lui donner un Bureau qui la dirige.

C'est le but du meeting qui doit avoir lieu, après-demain dimanche, à 1 heure de l'après midi, dans la salle du Globe, coin St-Pierre et St-Claude.

Tous les ouvriers sans emploi, tous ceux qui sympathisent avec les classes laborieuses sont invités à assister à cette réunion où se feront entendre des orateurs distingués.

L'appel est fait par MM. Eug. B. Bacarisse, secrétaire par interim, et Auguste Graf, organisateur d'Etat.

Le Chess Glee Club.

Soirée musicale—Impromptu

Il est grandement question, depuis quelques jours, d'un impromptu musical que doit donner, ce soir même vendredi, le "Chess Glee Club" sous la direction du Prof. Geo O'Connell.

Ce concert sera évidemment fort intéressant. Il attirera la foule, car on y entendra que de jolies voix intelligemment dirigées. C'est, du reste, une organisation qui est très populaire surtout dans les cercles créoles; il a l'habitude, du succès et ses impromptus sont fort courus. Il suffit de citer les noms des exécutants de ce soir pour se faire une idée de l'excellence de ce concert. Ce sont MM. Alf. H. Kernion, Alf. Dufilho, fils, l'Hon. Gen. Théard, Ed. Favrot, S. Escoffier, T. Norton, Hy. Wehrman, Dr L. P. Cusachs, Dr W. Brickell, A. F. Leonhart et le professeur O'Connell—tous amateurs, tous artistes. Nous ne connaissons pas le programme de la soirée; mais, à coup sûr, il sera brillant et fort applaudi.

Evasion de Joseph Grégoire.

Le chef de la sûreté a été averti, hier matin, que Joseph Grégoire, alias Edwards, alias Basjo, s'était évadé du pénitencier.

Immédiatement, tout le département a reçu l'ordre de déployer une vigilance minutieuse, le fugitif étant reconnu comme un voleur des plus dangereux.

Grégoire a été arrêté en juin 1896, par les detectives Woodworth et Roche et au mois de décembre dernier a été envoyé au travaux forcés pour quatre ans.

NOUVELLES A LA MAIN

Bie sé—En maniant un révolver, hier matin, Chas Blunt, le shérif de Mc Comb City, s'est accidentellement blessé à la jambe gauche. Il est venu lui se faire soigner à l'hôpital.

Chien enragé.—L'agent de police S. Chaix a, hier matin, tué un chien enragé, rue Burdette 516. L'animal avait essayé de mordre plusieurs personnes du voisinage.

Vols—L'avant dernière nuit, un voleur, en escaladant une fenêtre s'est introduit dans la boutique du marchand de fruits Frank D. West, avenue St. Charles 7700 et a mis des objets évalués à $10.

—La résidence de C. F. Johnson, rue St. Philippe 2639, a été visitée par un voleur, la nuit dernière; il en a emporté une somme de $16.

Chute—Celia Schaffer, une fillette de 7 ans, en jouant hier après midi vers cinq heures, sur le toit d'un hangard chez ses parents à l'angle des rues Villeré et St Philippe, est accidentellement tombée d'une hauteur de 14 pieds et s'est grièvement blessée.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Algiers	Havane	Alger
Australia	Brême	Louis ave
Berenguer el Grande	Barcelone	rue 6e
Creole	New York	2e dist, 8
El Norte	New York	Alger
El Rio	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
Gussie	Laid up	Alger
Magician	Liverpool	Pis Tier
Martin Saenz	Barcelone	1er dist, 31
Morgan	Havane	Alger
Persian Prince	Gênes	rue 3e
Wanderer	Honduras	3e dist, 30
NAVIRES.		
Comet	Brême	Chalmette
BARQUES.		
Auguste	Brême	Chalmette
Hansa	Brême	Chalmette
GORLETTES.		
Maria O Teel	.....	1er dist,—
Howard D Spear	New York	Gretna
Santo Oteri	Honduras	1er dist, 20

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 23 JUILLET 1897.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 AM

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

SAMEDI, 24 JUILLET 1897.

Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M

Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 P M

St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

Décédé, hier matin à 7 heures, à l'âge de 63 ans, FRANÇOIS CARRAZE, natif des Hautes Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 9 heures précises de la dernière résidence du défunt, rue Hancock entre Douglas et Chartres.

E. J. Kursheedt vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,774—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. J. Kursheedt, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
DINKELSPIEL & HART,
14 juil—14 18 23 Avocats.

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 16, r. Jacob, Paris.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le sixième district.

Sur la rue Breslau (maintenant South Robertson), entre les rues Marengo et Milan, la rue Arcadia (maintenant Sud Magnolia) étant la rue derrière.

Sur les conditions de la vente.

J. N. Roussell, M. D., vs Charles Joseph Bucholz ou Buchholtz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,992—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet 656 dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Martin ou Willow, Cadiz et Jena, les dits lots sont numérotés comme suit: De 11 à 19 inclusivement et de 21 à 24 inclusivement. Les mesures des dits lots sont comme suit—Lots 11 et 12 mesurent trente pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur lots 13 à 19 inclusivement mesurent trente pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur; lots 21 et 22 mesurent trente pieds de largeur par cent vingt pieds de profondeur lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur

C'est à dire

Lots 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz sur cent cinquante pieds de profondeur

Lots 13 à 22 inclusivement mesurent trente pieds de face à la rue Willow sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot 13 formant l'encoignure des rues Willow et Cadiz.

Lot 22 formant l'encoignure des rues Willow et Jena.

Lots 23 et 24 inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Jena par cent cinquante pieds de profondeur

Lots 23 commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Jena et Willow, et

Lot 24 commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Clara et Jena. Le tout formant une portion de terre mesurant trois cents pieds de face sur la rue Willow par cent quatre-vingts pieds de profondeur et de face sur chacune des rues Cadiz et Jena.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juil—23 30—août 6 13 20 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit du contenu, installations, etc., d'une Buvette.

Réfrigérateur, etc, Aussi Comptes Ouverts, etc.

Anthony Bango vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,355—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 juillet 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 3 août 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 736 rue Union, entre les rues St-Charles et Carondelet—

1° Le contenu et installations, etc., de la Buvette, contenue dans le dit local, comprenant 2 Machines Nickel in the Slot, 1 Réfrigérateur au gaz et à l'ammonia, Vins, Liqueurs, etc., d'après l'inventaire enregistré

2° Aussi un lot de Comptes à recevoir, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée aux plus hauts et derniers enchérisseurs pour ce qu'elle rapportera à 12 mois de crédit; les acquéreurs devront déclaire de leurs enchères respectives et payer comptant leur proportion des coûts et charges, se montant en tout à environ $75 et fournir un bon pour la balance portant 5 0/0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et Syndic dans la susdite affaire
DINKELSPIEL & HART,
Avocats pour le Syndic.
23 juil—23 28—3 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les anciens Nos municipaux 228, 228 1/2 et 230 rue Magasins, entre les rues St-Joseph et Delord (la rue à l'arrière étant la rue Constance).

Mme Mary E. Brennan vs Wm R. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu ou désigné par les numéros municipaux 228, 228 1/2 et 230 rue Magasins, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, St-Joseph, Delord et Constance (anciennement Foucher), désigné par le numéro un d'après un devis de J. Pilié voyer, en date du 26 mai 1833, déposé dans les archives de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue Magasin sur cent dix neuf pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 juil—23 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 542 rue Franklin, entre les rues Poydras et Perdido.

Fidelity Building and Loan Association vs John Rebler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,544—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, et mesurant, conformément à un devis fait par E. Pilié, voyer, le 27 janvier 1892 et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er février 1892 comme suit: Dix huit pieds six pouces quatre lignes de face à la rue Franklin, vingt-trois pieds trois pouces de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne vers la rue Perdido de cent cinquante deux pieds trois pouces; sur l'autre ligne de côté vers la rue Poydras, il a une première profondeur de trente huit pieds 1 pouce deux lignes auquel point il s'élargit de quatre pieds huit pouces quatre lignes et a une seconde profondeur de quatorze pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats des plaignants.
23 juil—23 30—6 13 20 26 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Troisième District.

A l'encoignure des rues St. Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St. Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bonnecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désigné par les numéros dix-neuf et vingt dans l'ilet No 3 borné par les rues Pauché ou Marais, St-Bernard, Laharpe, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Maureau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, à savoir: Lot 19, trente pieds de face à la rue St-Bernard, sur cent quatre pieds, quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20, et cent cinq pieds, un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18, et trente pieds et une ligne de largeur sur la ligne du fond et lot No. 20 dix-neuf pieds neuf pouces de face sur la rue St-Bernard cent six pieds 8 pouces 4 lignes sur la rue Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur du fond sur la ligne le séparant du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juil—23 30—6 13 20 26 août.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. Wirth vs Jules Simno.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 17,364. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la maison de cour, à l'encoignure des avenues Louisiane et St-Charles, No 1550, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 4 août 1897, à 11 heures A. M. précises, des propriétés ci-dessous, décrites à savoir:

Un orgue automatique et 43 rouleaux de musique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.
23 juil—23 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur pour Résidence dans le Quatrième District,

Portant le Nouveau Numéro Municipal 1224 rue Quatrième, entre Camp et Chestnut.

William A. Wenk vs B. B. Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,934—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Cinquième ou Washington Avenue, et les rues Camp et Chestnut, désigné par la lettre B dans l'ilet No soixante dix-sept d'après le devis fait par L. Frémaux, architecte et ingénieur, daté le 29 septembre 1866 et annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire, le 29 septembre 1866, ladite portion de terre mesurant cent pieds de face sur la rue Quatrième par cent vingt-neuf pieds plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles, et étant une portion de six lots de terre, conformément à un plan par Albert G. Blanchard, député voyer, des 1er et 4e Districts, daté le 3 avril 1854 et annexé à un acte de vente passé pardevant P. C. Cavillier, ancien notaire, le 3 juin 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 juil—23 30—août 6 13 20 26